

**COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES**  
**DU LUNDI 10 JANVIER 2022**

**CM N°2022-02/SGG**

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session extraordinaire, le **lundi 10 janvier 2022**, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence du **Colonel Assimi GOTTA, Président de la Transition, Chef de l'Etat**.

**Au cours de cette session, le Conseil des Ministres a examiné** les conclusions des Sommets extraordinaires de l'Union Economique et Monétaire Ouest africaine (UEMOA) et de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), tenus le **09 janvier 2022** à Accra au Ghana.

A l'issue de ces sommets, les deux organisations ont décidé de maintenir les sanctions initialement prises à l'encontre de notre pays et des autorités de Transition et d'imposer des sanctions économiques et financières supplémentaires.

Face à ces mesures extrêmes prises à l'encontre d'un Etat membre sans littoral et en guerre contre le terrorisme depuis une décennie, qui malgré, tout enregistre des progrès notables dans la sécurisation du territoire et dans le cadre du retour à l'ordre constitutionnel, le Gouvernement de la République Mali :

- appelle l'ensemble de la population et de la diaspora à une mobilisation générale sur toute l'étendue du territoire national, le **vendredi 14 janvier 2022** ;
- demande aux autorités religieuses et coutumières d'organiser des séances de prières dans tous les édifices de culte ;
- décide de l'élaboration d'un plan de riposte pour sauvegarder notre souveraineté et préserver l'intégrité de notre territoire national ;
- invite l'ensemble des partenaires sociaux à une trêve afin de faire face aux défis de l'heure ;
- félicite les Forces Armées et de Sécurité pour les résultats obtenus dans la lutte contre le terrorisme et la sécurisation du territoire ;
- remercie l'ensemble des peuples africains pour leur soutien et leur solidarité.

Le Gouvernement appelle la population à rester sereine et rassure que toutes les dispositions seront prises pour faire face aux effets des mesures édictées par la CEDEAO et l'UEMOA.

Bamako, le 10 janvier 2022

**P/Le Secrétaire général du Gouvernement/P.O**  
**La Secrétaire générale Adjointe du Gouvernement**

**Madame KONATE Salimata DIAKITE**  
*Chevalier de l'Ordre national*